

**Thème : La Maîtrise d'ouvrage urbaine publique et territoriale
pour un développement durable.**

**Co-organisé par le Ministère français des Affaires étrangères et Cités et Gouvernements
Locaux Unis (CGLU)**

I. Contexte et description

L'urbanisation rapide et extensive, dans le monde et singulièrement dans les pays en développement, se traduit par une exclusion massive d'une part importante des nouveaux citoyens. En effet, à défaut d'une politique inclusive, l'urbanisme de projets et les politiques sectorielles se substituent bien souvent à une réelle approche planifiée. Pour autant, la ville doit être entendue comme une entité territoriale vivante, correspondant à un espace de vie et d'activités qu'il convient d'appréhender conjointement.

Dans ce cadre, et se référant aux prévisions estimant que la moitié des aires urbaines de 2030 n'existent pas encore, la question des villes et, par conséquent, celle de l'anticipation d'un développement urbain durable et équitable constituent des enjeux majeurs.

Fort de ce constat, le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT) place au cœur de sa démarche le principe d'une planification urbaine stratégique. En appuyant l'élaboration d'une vision partagée du développement territorial, sur la base d'une large concertation sociale, cette planification vise l'atteinte de l'équité dans l'accès à l'emploi, au logement, aux services essentiels, à l'éducation, etc.

L'adoption de cette démarche intégrée suppose l'implication de tous les citoyens citoyens, notamment les plus défavorisés, dans le processus de décision conduit par une autorité publique locale, garante de l'élaboration d'une stratégie dans la poursuite de l'intérêt général et en vue de la construction d'une ville pour tous.

Le networking event proposé par le PFVT a donc pour ambition de proposer des pistes de réponses, structurées autour de la question centrale : « **Comment porter la construction de politiques publiques intégrées et la mise en œuvre de projet de territoire, en associant l'ensemble des acteurs du territoire, dans le cadre d'une démarche de planification urbaine stratégique, autour d'une autorité locale ?** »

Les acteurs français du Partenariat français pour la ville et les territoires proposent d'aborder la notion de maîtrise d'ouvrage urbaine publique territoriale, comme instrument politique du développement urbain durable, garant de l'intérêt général, de l'accès à la ville pour tous et des équilibres territoriaux.

Cette réflexion induira naturellement la prise en considération des problématiques suivantes :

1. Les capacités de l'autorité locale, légitime et responsable, dans la mise en œuvre effective de ses objectifs
De quelle manière développer les compétences techniques et humaines de la maîtrise d'ouvrage publique locale ? Quels outils techniques (agence d'urbanisme, agence foncière, aménageur, observatoire, etc.) mettre en place pour sécuriser les politiques à mettre en œuvre sur le moyen et long terme ? Quelles capacités de captation des ressources financières ?
2. L'articulation de cette politique locale d'équité avec la politique nationale
Comment distribuer les compétences nationales et locales dans une délégation de compétences et de moyens humains techniques et financiers adéquate ? Comment articuler les politiques territoriales entre elles ?

Objectif 1 : Valoriser le rôle central du citoyen citoyen et des savoir-faire populaires

L'approche française en matière de planification urbaine stratégique ambitionne de dépasser l'urbanisme de plan classique et privilégie la concertation sociale associant l'ensemble des acteurs d'un territoire autour d'une autorité locale.

L'objectif est ici d'étudier les modalités d'implication des habitants dans la définition du projet de ville et des politiques urbaines.

- Comment impulser et rendre efficient un cadre de concertation multi-acteurs ?
- Comment instaurer un cadre de dialogue pérenne et évolutif ?
- Quels outils de renforcement des capacités pour capter tous les acteurs dans leur diversité ?

Objectif 2 : Approfondir la notion de maîtrise d'ouvrage urbaine publique

Au delà de sa dimension technique fondée sur une méthodologie et un panel d'outils, c'est sa dimension politique reposant sur l'implication de l'autorité locale et, à travers elle, de l'ensemble des habitants qui sera explorée à travers les questions suivantes :

- Comment appuyer les élus dans la définition de leur politique stratégique, via la production d'un cadre de référence opérationnel ?
- Comment assurer l'intégration des principes d'inclusion sociale, de durabilité et d'équité (logement, emploi, etc.) dans les réponses politiques et les solutions techniques ?
- Comment définir un plan intégral allant de l'échelon du quartier à celui de la métropole pour assurer l'accès aux services de base à l'ensemble des habitants ?

Objectif 3 : Réaffirmer la responsabilité de l'autorité politique publique dans la mise en œuvre des projets dans un contexte multi partenarial

- Comment traduire la planification en actions concrètes ? Comment assurer la mise en œuvre d'un processus itératif ? Quels dispositifs institutionnels, compétences et outils au service de la planification urbaine stratégique ?
- Comment appuyer les autorités locales dans la coordination des différentes interventions sur l'espace urbain ? Comment gérer la mobilisation des ressources nécessaires au financement de la ville ?
- Quels sont les moyens à sa disposition pour contrôler l'adéquation des projets avec la planification initiale et, ainsi, la bonne utilisation des fonds ?

Cet objectif sera notamment traité sous l'angle des partenariats public privé.

II. Organisation de la session

Modérateur de la séance : Luc RAIMBAULT, secrétaire des Ateliers de la maîtrise d'œuvre urbaine, Directeur général adjoint de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise.

Introduction (15 min)

Présentation du groupe de travail sur la maîtrise d'ouvrage urbaine publique et territoriale :
Présentation des messages et recommandations portées par le PFVT en lien avec la problématique :
« Comment porter la construction de politiques publiques intégrées et la mise en œuvre de projet de territoire, en associant l'ensemble des acteurs du territoire, dans le cadre d'une démarche de planification urbaine stratégique, autour d'une autorité locale ? »
Présentation des intervenants

Par le modérateur du groupe de travail PFVT :
Luc RAIMBAULT, secrétaire des Ateliers de la maîtrise d'œuvre urbaine, Directeur général adjoint de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise.

1. Associer l'ensemble des acteurs d'un territoire à la définition du projet d'évolution de la ville à court, moyen et long terme

- Comment impulser et rendre efficient un cadre de concertation multi-acteurs ?
- Quels outils de renforcement des capacités pour capter tous les acteurs dans leur diversité ?

(10 min)

Mise en place d'un « quadrilogue » au Togo : dialogue transparent et participatif sur le cadre institutionnel de la gestion des services de base.
Cette démarche réunit l'ensemble des parties prenantes (État, opérateurs publics/ privés, usagers et population (comité de quartiers...), syndicats) impliquées dans la gestion des services de base.
Ce dialogue a permis l'adoption par un comité national d'une « Charte des services essentiels » définissant une vision partagée de la gestion des services. Avec l'appui de ce comité, les 21 communes togolaises opérationnelles se sont dotées de comités locaux assurant le pilotage et la gouvernance de projets de développement des services mettant en œuvre les principes de la Charte, avec le soutien de bailleurs internationaux et de la coopération décentralisée.

Intervenant : Joachim A. HUNLEDE, Secrétaire permanent de l'Union des communes du Togo

2. Permettre à l'autorité locale, légitime et responsable, de définir ses objectifs : la planification urbaine stratégique

- Comment définir un plan intégral allant de l'échelon du quartier à celui de la métropole pour assurer l'accès aux services de base à l'ensemble des habitants ?
- De quelle manière développer les compétences techniques et humaines de la maîtrise d'ouvrage publique locale ?

Focus sur les outils d'assistance à maîtrise d'ouvrage. (10 min)

Présentation du rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage et des enjeux de gouvernance urbaine démocratique en relation avec la maîtrise d'ouvrage urbaine.
Présentation des outils d'assistance à maîtrise d'ouvrage à mettre en place pour anticiper et sécuriser les politiques à mettre en œuvre sur le moyen et long terme : en matière de gestion foncière anticipatrice : agence foncière ; en matière de planification urbaine et territoriale intégrée : agence d'urbanisme ; l'appui au suivi et à la mise en œuvre de la planification territoriale : l'observatoire urbain.

Intervenant : Brigitte BARIOL-MATHAIS, Déléguée générale de la FNAU

Et le renforcement des capacités et l'appui à la définition de normes (10 min)

L'appui de la coopération décentralisée

Un exemple de coopération Sud-Sud (Mozambique/Brésil) visant le renforcement des capacités des collectivités locales en matière de planification.

Programmes « City to city » ou « villes secondaires ».

Intervenant : deux représentants de la coopération (Mozambique/Brésil), membre de la Commission planification urbaine CGLU.

3. Favoriser la mise en œuvre opérationnelle et le suivi / contrôle par l'autorité publique responsable

- Comment appuyer les autorités locales dans la coordination des différentes interventions sur l'espace urbain ? Comment gérer la mobilisation des ressources nécessaires au financement de la ville ?
- Quels sont les moyens à sa disposition pour contrôler l'adéquation des projets avec la planification initiale et, ainsi, la bonne utilisation des fonds ?

La délégation de services publics ou la conception française des partenariats public privé : exemples d'alliances proactives entre opérateurs délégués et autorités territoriales (décentralisées et déconcentrées). (10 min)

La délégation de services publics pour l'accès à l'eau à Aguascalientes au Mexique

La municipalité d'Aguascalientes au Mexique, qui a concédé en 1993 son service d'alimentation en eau potable à l'entreprise privée Proactiva Medio Ambiente, filiale de Veolia Environnement, a chargé sa commission régulation de négocier une structure de tarifs avec le concessionnaire en fonction des revenus des usagers. Un système de tarification croisée a ainsi permis de financer l'accès au service d'eau et d'assainissement. Par ailleurs, un fonds de solidarité a apporté une participation financière au bénéfice de 30.000 foyers pouvant aller jusqu'à 50 % de la facture.

Intervenant : Juan Antonio Martin del Campo, Maire d'Aguascalientes.

Conclusion et ouverture (15 min)

Présentation de l'offre française urbaine intégrée : la chaîne de valorisation de l'expertise urbaine.

Intervenants :

Frédéric Bontems, Directeur du développement et des biens publics mondiaux à l'administration centrale du ministère des Affaires étrangères.

Michèle Pappalardo, fédératrice du « mieux vivre en ville ».

Reste 50 min pour les échanges avec l'auditoire

Animé par le modérateur Luc Raimbault.